

MOT DU PRÉSIDENT

La dernière fois où nous avons pu effectuer une rentrée scolaire dite « normale », c'était à l'automne 2019. Trois ans plus tard, nous récupérons enfin un retour au travail dans les règles de l'art du monde scolaire. Et c'est tant mieux, car les deux rentrées précédentes n'ont pas été de tout repos, loin de là !

Est-ce que la pandémie est réellement terminée avec une 7e vague qui voit sa courbe diminuée lentement, mais sûrement ? Selon les épidémiologistes et autres spécialistes de la santé, nous serions en train de passer de la phase « pandémique » à celle « endémique » alors que le virus et ses variants seraient toujours présents, mais que nous aurions une protection immunitaire nous évitant d'être très malades. Croisons-nous les doigts pour que ce virus soit en passe de devenir une des variantes des rhumes bénins qui nous affectent annuellement.

Beaucoup d'actions à venir tout au long des premiers mois de cette nouvelle année scolaire. Tout d'abord, le lancement en grandes pompes de notre nouveau site internet et de son outil de communication intégré qui nous permettra de communiquer avec vous rapidement par courriel et/ou SMS, selon le choix que vous ferez lors de votre inscription à ce dernier. Afin de mousser l'adhésion des membres à cet outil, nous ferons tirer un iPad dans chacune des accréditations de l'APPA (CSSDM et EMSB) d'ici la fin du mois d'octobre.

CONCOURS
Gagnez un iPad

Pad

En septembre, nous avons déjà tenu une assemblée générale dans chacune des accréditations du syndicat pour y faire adopter les cahiers de demandes de la table centrale (à incidences monétaires) et de la table sectorielle (conditions de travail). Ces cahiers de demandes seront déposés au gouvernement à la fin du mois d'octobre, enclenchant du même coup une nouvelle ronde de négociation de notre convention qui sera échue en mars 2023.

Toujours en septembre, une grande fête a été organisée dans notre stationnement le jeudi 29 à l'occasion de la Journée nationale du personnel de soutien. Comme nous



n'avions pu la souligner au cours des deux dernières années, ce fût tout un rassemblement au son de la musique de Yelo Melo !

Qui dit rentrée dit élections des délégués-ées et de leurs substituts ! Comme nous débutons une nouvelle ronde de négociations, il est primordial que chaque lieu de travail se nomme une personne responsable de l'information et de la mobilisation afin d'être en mesure d'assurer une communication rapide entre l'APPA et ses membres. Pour les personnes qui rehausseront leur niveau d'implication syndicale en étant délégué/substitut/agent de liaison, un objet de visibilité vous sera remis lors de la tenue du premier Conseil des délégués !

Le 12 octobre, il y aura une assemblée générale pour tous les membres de l'APPA afin de tenir les élections de vos représentants-es au Conseil syndical. Et on poursuivra le tout avec une autre assemblée générale en novembre sur le renouvellement des assurances collectives et les réalisations/prévisions budgétaires. Tout un automne !

Encore une fois, je vous souhaite une belle année scolaire ! Au plaisir de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre des activités syndicales qui auront lieu au cours des prochains mois.



Michel Picard, président ■

PRÉSENTATION DES REPRÉSENTANTS DE VOTRE EXÉCUTIF SYNDICAL

- **Richard Ledoux** : Vice-président Secteur des services de garde
- **Rachel Demers** : Vice-présidente Secteur des services de garde
- **Michel Picard** : Président
- **Marlène Tourville** : Secrétaire-trésorière
- **Martin Laurence** : Vice-président Santé et sécurité du travail
- **Chantal Gignac** : Vice-présidente Secteur général et adaptation scolaire
- **Patrick Bertrand** : 1er Vice-président du CSSDM
- **Claudine Léveillé** : Vice-présidente Secteur général et adaptation scolaire
- **Kim Watson** : 1ere Vice-présidente du CSEM
- **Andrea Di Tomaso** : Vice-présidente du CSEM ■



ÉLECTIONS D'AUTOMNE 2022

ÉLECTION DU CONSEIL SYNDICAL

Il n'y a pas que les élections provinciales qui retiendront notre attention cet automne, il y aura également les élections des membres du conseil syndical ! Ce dernier est composé des membres représentants le personnel suivant :

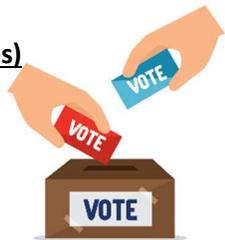
CSSDM

- Personnel para-technique (1 poste)
- Personnel technique (1 poste)
- Personnel administratif (1 poste)
- Personnel de secrétariat (1 poste)
- Personnel de l'adaptation scolaire (2 postes)
- Personnel des services para-pédagogiques (1 poste)
- Personnel du Chapitre 10 (1 poste)
- Personnel des services de garde (3 postes)

CSEM

- Secteur général et adaptation scolaire (2 postes)
- Secteur des services de garde (2 postes)

Comité des statuts et règlements (3 postes)



Selon nos statuts et règlements, les personnes sont élues pour un mandat d'une durée de trois ans et ils seront votre voix afin de vous représenter lors des instances décisionnelles telles les négociations en vue du renouvellement de la convention collective, etc. ***Vous voulez vous impliquer, c'est l'occasion rêvée !*** C'est un rendez-vous le 12 octobre à 19 h.

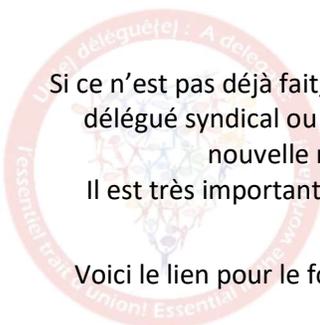
(Surveillez les annonces sur nos médias sociaux ou informez-vous auprès de la personne déléguée de votre lieu de travail) ■

ÉLECTION DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE DE VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Si ce n'est pas déjà fait, comme à chaque année, tous les lieux de travail doivent élire une personne qui agira en tant que délégué syndical ou délégué substitut pour représenter votre milieu de travail. Encore une fois, nous débutons une nouvelle ronde de négociations pour notre convention collective qui viendra à terme en 2023.

Il est très important de nommer une personne par lieu de travail pour assurer une bonne communication entre les membres et le syndicat.

Voici le lien pour le formulaire → <https://appa.qc.ca/cssdm/etre-delegue-moi/> que vous pourrez faire parvenir à M. Jean De Grandpré à l'adresse suivante : jdegrandpre@appa.qc.ca



LES DÉLÉGUÉS-ÉES

La personne déléguée, un maillon important et essentiel au bon fonctionnement du syndicat. Cette personne essentielle, courroie de transmission de l'information qui est un acteur important d'un syndicat.

Considérant qu'un syndicat n'est pas uniquement formé de personnes élues au sein du comité exécutif ou du conseil syndical, la personne déléguée qui est dans son milieu de travail au quotidien devient donc la référence pour le syndicat.

RÔLE DU DÉLÉGUÉ

Vous êtes intéressé, mais sans trop savoir quel est le rôle d'un délégué? Rien de compliqué. Tout d'abord, le délégué doit :

- **Informer** ses collègues en leur transmettant toute la documentation que l'APPA envoie.
- **Assister** aux assemblées générales afin d'être en mesure de bien comprendre les différents enjeux et ainsi, redistribuer adéquatement l'information dans son milieu.
- **Mobiliser** ses collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA.
- **Représenter** ses collègues en assurant une présence syndicale sur son lieu de travail.
- **Diriger** les membres vers les bonnes personnes au syndicat afin d'obtenir les réponses à vos questions concernant vos conditions de travail.
- **Accompagner** à titre de témoin (sans possibilité d'intervenir) lors d'une rencontre avec le supérieur immédiat si le membre le désire et que le gestionnaire l'autorise. ■



Travailleuses et travailleurs du secteur public,

Vous avez peut-être remarqué ou vous remarquerez peut-être bientôt, sur les autobus de certaines villes, sur des panneaux autoroutiers ou à l'intérieur de vos établissements, notre campagne [ALLEZ VOTER](#).

Cette campagne a pour objectif de placer la négociation qui s'amorce dans l'espace public et vous inciter à participer en grand nombre à vos assemblées générales, qui constituent des exercices démocratiques importants. Ces assemblées sont une occasion unique de vous exprimer. N'oubliez pas que vous êtes le syndicat ! ■

CLINIQUE D'AIDE À LA RETRAITE

Avec le retour à la normale, il y a de fortes possibilités de voir réapparaître les cliniques d'aide à la retraite qui étaient offertes par votre syndicat et qui avaient lieu deux fois par année pour celles et ceux qui partaient à la retraite dans l'année qui suivait. Surveillez l'annonce sur le site de l'APPA ou sur Facebook. ■



JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ÉDUCATION



Pour souligner le travail du personnel de soutien en éducation, vous avez été nombreuses et nombreux à répondre présentes et présents à l'invitation de la soirée festive du 29 septembre dernier sous le chapiteau dans la cour arrière de l'APPA. Ce fut un plaisir de se retrouver entre collègues ou ex-collègues. Revivez cette soirée en images en cliquant sur ce lien <https://appa.qc.ca/cssdm/journee-du-personnel-de-soutien-scolaire-2022/> ■



« SAMEDI » DE JASER DIVERSITÉ



Le comité APPAIDE/ APPAID, en collaboration avec le comité LGBT, vous invitent à un voyage vers l'ouverture à l'autre. Ils vous proposent de réfléchir à la façon dont nous pourrions vivre ensemble la différence, une réalité qui se vit au quotidien dans nos différents lieux de travail.

Comment pourrions-nous composer avec des gens qui ont des valeurs autres que les nôtres? Une conférence vous sera offerte pour démystifier la différence au sens large du terme.

Par la suite, deux différents ateliers seront proposés pour découvrir et explorer de façon plus approfondie ces univers. Atelier A : Diversité ethnoculturelle Atelier B : Diversité sexuelle et de genre. Nous reviendrons en plénière pour échanger sur ces nouvelles notions et proposer des moyens afin de pouvoir les appliquer dans nos milieux de travail.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer ! On vous y attend en grand nombre ! Au plaisir de vous rencontrer dans l'édifice CSN. Surveillez notre site internet car les inscriptions se feront en ligne.

❖ **Date :** 12 novembre 2022

❖ **Heure :** 9h00 à 16h00

❖ **Lieu :** 1601 De Lorimier, (Métro Papineau) ■

« PLUS FORT ENSEMBLE », LE NOUVEAU SLOGAN DE L'APPA

Au printemps dernier, le comité de la vie syndicale de l'APPA a lancé un concours dans le but de trouver un slogan à notre syndicat. Le comité était à la recherche d'un slogan rassembleur et mobilisateur.

Plusieurs membres du centre de services scolaire de Montréal et de la commission scolaire English-Montréal nous ont fait parvenir des slogans tous plus originaux les uns que les autres.

La sélection du slogan a été faite par un processus sérieux et rigoureux. Une présélection des slogans a été effectuée par les membres du comité de la vie syndicale. Ensuite, le comité exécutif a procédé à une sélection de trois finalistes et ce sont finalement les membres du conseil syndical qui ont voté pour le slogan gagnant.



« **Plus fort ensemble** » sera désormais notre slogan. Il répond à tous les critères qui étaient visés par ce concours et avec la prochaine ronde de négociation de nos conditions de travail qui approche à grands pas : ces trois mots veulent tout dire !